

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Administration : les cadres invités à changer de paradigme

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

En lieu et place des vœux de nouvel an présentés au Premier ministre, le nouveau locataire de l'Immeuble du 2-Décembre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a convoqué hier ses administrés. Objectif : décliner la feuille de route du gouvernement et crier haro sur les comportements déviants.

D'entrée, il a rappelé aux secrétaires généraux, inspecteurs généraux, directeurs de cabinet, directeurs généraux et conseillers que : "L'administration est au cœur du dispositif d'animation de l'action publique". Paraphrasant ainsi les propos du président de la République, Ali Bongo Ondimba, tenus le 2 mai 2012. "L'administration est le maillon essentiel de cette chaîne d'hommes et de femmes incarnant l'État, et qui sont appelés à mettre en œuvre la politique gouvernementale", a-t-il renchéri. Il n'a pas manqué de mentionner les douze domaines prioritaires de son action que sont : lutte contre la vie chère, route, eau et énergie, santé, affaires sociales, emploi, éducation et formation, conflit homme/faune, élections, Carte d'identité nationale, insécurité et justice, relation avec les institutions, décentralisation et



Le Premier ministre s'adressant aux cadres de l'administration gabonaise.

diplomatie. Le Premier ministre de marteler : "Vous êtes le bras séculier sur lequel repose la réalisation de cette politique gouvernementale ; vous êtes les représentants de la puissance publique et vous avez, du fait de vos responsabilités, souscrit au sacerdoce de l'État". Avant d'ajouter : "Nous devons, de ce fait, assumer le poids de nos charges respectives avec abnégation, dévouement et professionnalisme. Nous devons rendre au service public ses lettres de noblesse, sa capacité à répondre de façon efficace et prompte aux besoins quotidiens de nos compatriotes." Non sans souligner : "L'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes, absolue volonté du chef de l'État, nous

incombe à tous, c'est notre mission !". Dans le même registre il a fustigé certains agissements peu recommandables dont le racket et la sempiternelle corruption, les lenteurs administratives etc. "(...) Force est de constater que l'efficacité de notre administration est contrariée par des comportements non conformes à l'éthique", a déploré le chef du gouvernement. Désormais, place au pragmatisme ! "C'est pourquoi, a-t-il déclaré, en ce 10 février 2023, je lance solennellement un appel. Cet appel est une invitation à vous engager pleinement et sans réserve, dans la mise en œuvre des 12 points contenus dans le discours de politique générale du gouvernement."

Communiqué



Le Département Protocole d'Etat porte à la connaissance des personnalités conviées au **Lancement des Assises de la Concertation Politique le lundi 13 février 2023** au Palais Rénovation, que les arrivées se feront ainsi qu'il suit :

- 07h30 - 08h30 : Représentants et Membres des Partis Politiques ;
- 08h30 - 08h40 : Membres du Corps Diplomatique ;
- 08h40 - 09h15 : Membres du Gou-

vernement ;

- 09h15 - 09h30 : Mesdames et Messieurs Les Présidents des Institutions Constitutionnelles ;
- Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement
- Madame le Vice-président de la République.
- 9h50 : S.E Ali Bongo Ondimba, président de la République, Chef de l'Etat ;
- 10h00 : Début de la cérémonie.

Entre nous soit dit

Ce substrat harmonieux entre la Cour constitutionnelle et les citoyens.

Ces derniers jours viennent conforter à l'exponentiel et la vivacité et le dynamisme du fait démocratique à la gabonaise avec tout ce que cela comporte d'originalité et de génie particulier. De mémoire de Gabonais jamais on a connu une ruée telle que ce déferlement en flot continu de compatriotes qui prennent d'assaut le siège de la Cour constitutionnelle. L'auguste palais en est arrivé à refuser du monde. Bien que charpentées et séquencées de manière catégorielle et corporative les séances prévues par la haute juridiction ont rencontré et suscité un attrait et un intérêt au-delà de la fascination et de la simple curiosité, car nous sommes là dans le vrai, qui vient conforter l'initiative prise par la haute juridiction présidée par le Docteur Marie-Madeleine Mborantsuo en portant au-devant des citoyens tous les ressorts et les méandres, qui jalonnent le processus électoral.

Le but visé par cette opération pédagogique de sensibilisation ainsi que de vulgarisation est qu'au terme du scrutin, le Gabon s'éloigne de ces lendemains tumultueux faits de heurts et de désolation. Il faudra désormais substituer le spectre de la peur et de la violence par un climat apaisé et serein. La réponse instantanée et enthousiaste de même que l'adhésion massive des populations à ces louables et nobles intentions prouvent à suffisance que cette démarche salutaire était attendue. Et lorsque le juge constitutionnel Louise Angue par des explications simples démontre la nature et situe les différentes étapes tout en indiquant les juridictions de référence par spécificité, l'assistance s'en imprègne et en est édifiée de fort belle manière. Le travers populaire établi et qui faisait à tort de la Cour Constitutionnelle l'alpha et l'oméga du processus électoral a été levé et extrait de tous les esprits même des

plus rétifs. La haute juridiction est simplement juge du contentieux électoral. Elle n'est en aucun cas partie prenante dans le fonctionnement et la gestion du processus électoral. Et quand elle intervient c'est que le scrutin est déjà bel et bien consommé. Il faut comprendre que cette disposition n'a aucun caractère impératif. Le président de la Cour constitutionnelle en ouvrant ces séminaires séquencés les a voulu de toute transparence et sans tabous. Le Docteur Marie Madeleine Mborantsuo a répondu à tous avec pertinence... Face à l'engouement suscité la haute juridiction s'est engagée à programmer des séances supplémentaires. Quand le savoir et le partage sont ainsi sanctuarisés, nous disons simplement... Bassé !

Teddy OSSEY*
Chroniqueur